

## **LE TRIOMPHE DE LA BUREAUCRATIE...**

Au premier Congrès de la CGT-FO, ce qui nous avait surtout frappé c'était le petit nombre d'ouvriers qui y participaient et le manque de culture syndicale de la plupart des délégués.

Nous ne saurions, sans injustice, en dire autant des délégués qui participaient aux travaux du deuxième Congrès. Un assez grand nombre d'ouvriers parmi ces délégués, et chez la plupart le désir sincère de dégager des solutions syndicales aux problèmes qui se posent à l'attention des salariés.

Est-ce à dire que nous puissions, pour autant, espérer une amélioration de l'orientation confédérale? Hélas! non. Les résultats des votes, tant au Congrès qu'au CCN qui suivit, en témoignent! La Bureaucratie a fini par triompher.

Nous n'insisterons pas, mais il y aurait pourtant beaucoup à dire sur la composition de la majorité et sur ce qu'elle représente réellement.

Ce que nous voulons surtout stigmatiser, c'est la façon, disons... désinvolte, dont furent conduits les débats. En particulier, la dernière séance du Congrès où Peeters (ex-parlementaire) fit adopter avec brio et sans discussion un certain nombre de résolutions importantes. C'est ainsi que fut votée une motion Richard proclamant l'attachement de la CGT-FO à la hiérarchie Parodi et au sujet de laquelle la parole nous fut refusée.

La résolution sur la Sécurité Sociale devait faire l'objet d'une intervention de notre camarade Hervé, d'Indre-et-Loire. La parole lui fut également refusée. Et la résolution fut adoptée dans la confusion, alors qu'un de ses paragraphes réclamant le financement de la Sécurité Sociale à l'aide d'une taxe sur le chiffre d'affaires ouvre la voie à l'étatisation. Mais qu'importe, l'ex-parlementaire avait accompli sa besogne et les petits copains socialistes qui ont au Palais-Bourbon une position analogue seront satisfaits.

Mais où la Bureaucratie a véritablement triomphé, ce fut au CCN qui suivit le Congrès. Il est vrai que la composition de cet organisme permet toutes les opérations.

Les trente-cinq membres de la Commission Exécutive Confédérale furent élus au cours d'une séance présidée par Auzanneau (le même qui, au cours de son intervention au Congrès à propos des statuts, s'était laissé aller à parler, par inadvertance, des... «organismes du parti»...).

Cinq candidats représentaient le courant minoritaire. Aucun d'entre eux ne fut élu, à l'exception toutefois de Le Bourre, qui donna immédiatement sa démission, considérant que l'élimination systématique des minoritaires de la C.E. confédérale rendait son maintien impossible au sein de cet organisme.

Sur les raisons de la démission de Le Bourre, le compte rendu de «Force Ouvrière» est fort discret. Les syndiqués F.O. qui voudront savoir pourquoi Le Bourre a démissionné devront lire autre chose que la presse confédérale.

D'autre part, il est au moins trois interventions au CCN que le compte rendu de Force Ouvrière a escamotées purement et simplement.

Ce sont celles ayant trait aux activités de Chevalme au BEDES.

En intervenant, nous avons voulu poser une question précise!

D'où vient l'argent?

On nous a répondu par des professions de foi.

Nous le disons comme nous le pensons: c'est insuffisant.

Tout ceci nous amène à penser qu'il faut absolument organiser la minorité.

Trop de figures inquiétantes gravitent autour du Bureau confédéral pour que nous ne sentions pas l'impérieuse nécessité de nous démarquer.

C'est en province qu'en général Force Ouvrière possède ses éléments les plus sains. C'est à Paris surtout que règne la corruption.

Le problème n'est d'ailleurs pas nouveau.

Parlant de son arrivée à Paris en 1904, Merrheim écrivit les lignes suivantes:

*«J'arrivais, à ce moment-là, du Nord à la Confédération avec toutes mes illusions, j'ose le dire. Je trouvais à la Bourse du Travail de Paris cette atmosphère d'immoralité et de démagogie dans laquelle nous retombons aujourd'hui. Cette atmosphère était telle que moi, à qui on avait imposé le poste de secrétaire à la Fédération de la Métallurgie, je me rendais tous les soirs, pendant trois mois, à la Gare du Nord, prêt à retourner dans mon coin de province tant je souffrais de cette immoralité».*

Ces quelques lignes de Merrheim pourraient facilement être considérées comme d'actualité.

Après tout, c'est peut-être la raison pour laquelle, sur 35 membres, la C.E. confédérale compte 27 secrétaires de Fédération ayant leur siège à Paris, pour 8 secrétaires d'Union départementale ayant leur siège en province.

Tout n'est pas encore perdu à Force Ouvrière, mais nous avons le devoir de rester vigilants.

**Alexandre HEBERT.**

-----